

Restez chez vous

- Les gestes clés pour se protéger du Coronavirus COVID-19.
- Informations locales : écoles, commerces...

EDITO

Max IVAN. Maire

Céciliens, Céciliennes,

A l'heure où le monde entier souffre et subit les assauts d'un ennemi invisible, c'est avec humilité, responsabilité et force que nous poursuivons la charge qui nous a été confiée par les urnes en 2014 en y associant les élus de la nouvelle majorité, ceci jusqu'à l'installation du nouveau conseil municipal.

Nous remercions au nom du conseil municipal, tous les électeurs qui sont venus exprimer leur choix, quel qu'il soit et nous appelons dès à présent, quelle que soit votre opinion, à nous rassembler dans un seul but : vaincre ce virus ensemble!

Dès les premières annonces du gouvernement, une cellule de crise s'est mise en place en Mairie. Les services municipaux, que nous remercions grandement, assurent la continuité du service public et une permanence téléphonique nuit et jour est assurée pour répondre au mieux à vos inquiétudes. Les personnes seules ou fragiles sont contactées régulièrement et nous apportons notre aide aux plus démunis. C'est cela notre village et nous continuerons tant que cela sera nécessaire.

Nous exprimons, au nom du conseil municipal, notre soutien indéfectible aux commerçants, artisans, vignerons ainsi qu'à toutes les entreprises qui se retrouvent à l'heure actuelle en grande difficulté. Merci à ceux qui peuvent rester ouverts. Céciliennes, Céciliens consommez chez eux pour les soutenir!

Grand soutien aussi aux commerçants non sédentaires du marché du samedi que nous avons dû suspendre temporairement à notre grand regret. Nous travaillons d'arrache-pied afin de trouver des solutions alternatives. Alors tenez bon!

Nous exprimons aussi notre solidarité et une grande reconnaissance à tout le personnel soignant, en particulier aux personnels de la Maison de Retraite, aux médecins, infirmiers, aides à domicile etc... sans oublier nos pompiers et nos gendarmes, qui sont sur le pied de guerre et qui poursuivent leur mission avec abnégation.

Grand merci aux personnels enseignants de nos écoles et de notre collège, présents eux aussi pour poursuivre l'éducation de nos jeunes.

Céciliennes, Céciliens faisons ce que nous savons faire de mieux, soyons solidaires et montrons l'exemple. N'hésitez pas à téléphoner aux personnes vulnérables que vous connaissez, sollicitez nos services en cas de problèmes, sollicitez vos élus, ils sont là pour ça, nous sommes à votre service.

Déjà des personnes se proposent pour rendre des services dans tel ou tel quartier, MERCI, vous avez tout compris!

Nous sommes face à une crise sans précédent pour nos générations et c'est ensemble, oui ensemble que nous nous en sortirons, nous en sommes convaincus.

La vie reprendra! Pour le moment, Un seul mot d'ordre!

RESTEZ CHEZ VOUS!

Vive Santo Céio, vive le Vaucluse, vive la France!

Max IVAN, Maire

Vincent FAURE, 1er adjoint et l'ensemble du conseil municipal.

SOMMAIRE

- Informations Nationales pages 3 à 5
- Informations Locales pages 6 à 14
- Informations Pratiques pages 15 à 16

MESURES CORONAVIRUS MAIRIE

FERMÉE AU PUBLIC
Permance téléphonique
De 10h à 12h et de 14h à 16h

* * *

04 90 30 80 17

mairie@sainte-cecile.org

EN CAS D'URGENCE

06 10 84 41 31

Merci de suivre les recommandations Gouvernementales afin d'éviter la propagation du visus

Directeur de publication : Max Ivan, Maire.

Rédacteur en chef : Vincent FAURE

Comité de rédaction: Vincent FAURE, Marie-Claude BARNEOUD, Christophe GUERINEAU, David VALLÉE, Raphaëlle FARJON.

Régie publicité, création & impression @ GFCOM 04 90 30 65 90 - info@gfcom.fr

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Coronavirus COVID-19 les gestes clés pour se protéger

Le meilleur moyen de se protéger, et de protéger les autres : c'est d'appliquer quotidiennement des mesures d'hygiène simples et essentielles.

LES MESURES D'HYGIÈNE

Face aux infections, il existe des gestes simples pour se protéger et protéger son entourage :

- ✓ se laver les mains régulièrement ;
- ✓ tousser ou éternuer dans son coude ;
- ✓ utiliser des mouchoirs à usage unique ;
- ✓ éviter les poignées de main et les embrassades.



COMMENT SE LAVER LES MAINS:



OU UTILISER UNE LOTION HYDROALCOOLIQUE EN L'ABSENCE DE POINT D'EAU



QUAND SE LAVER LES MAINS:

- ✓ après avoir éternué, toussé, craché, s'être mouché ;
- ✓ après chaque réunion ;
- ✓ après avoir pris l'ascenseur ;
- ✓ après chaque déplacement en transports en commun ;
- ✓ après chaque passage aux toilettes ;
- ✓ avant et après s'être restauré ;
- ✓ avant de boire.

CONSEILS

- ✓ Attention aux bagues et bracelets, véritables « pièges à microbes » ;
- ✓ en cas d'absence de point d'eau utiliser une lotion hydroalcoolique. Toutes les quatre utilisations, se laver impérativement les mains à l'eau et au savon.

Pensez a retirer vos bagues et bijoux !! Ils sont rétenteurs de germes et de bactéries et le lavage des mains en devient

moins efficace.

LES SYMPTÔMES DU CORONAVIRUS COVID-19



Les symptômes principaux sont :

- ✓ la fièvre ou la sensation de fièvre ;
- ✓ des signes de difficultés respiratoires de type toux ou essoufflement.

EN CAS DE SYMPTÔMES

- ✓ Téléphoner au service de santé au travail (s'il existe) ou au Samu (composer le 15) en faisant état des symptômes.
- ✓ Ne pas se rendre chez son médecin traitant ni aux urgences pour éviter toute potentielle contamination du public.
- ✓ Prévenir son responsable hiérarchique ou les ressources humaines.

Vous avez des questions sur le coronavirus :

- ✓ www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- ✓ numéro Vert 0 800 130 000 (ouvert 7j/7 de 9 h à 19 h, appel gratuit

114 n° d'urgence par Sms ou fax pour les personnes malentendantes, aphasiques ou dysphasiques.

▶ J'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au COVID-19 : je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin avant de me rendre à son cabinet ou j'appelle le numéro de permanence de soins de ma région. Je peux également bénéficier d'une téléconsultation.

Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, **j'appelle le SAMU - Centre 15.**

Qui est considéré comme une personne « à risque »?

- · les personnes âgées de 70 ans et plus ;
- les patients présentant une insuffisance rénale chronique dialysée,
- les patients aux antécédents cardiovasculaires: hypertension artérielle compliquée, antécédents d'accident vasculaire cérébral ou de coronaropathie, chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV;
- les diabétiques insulinodépendants non équilibrés ou présentant des complications secondaires à leur pathologie;
- les personnes présentant une pathologie chronique respiratoire susceptible de décompenser lors d'une infection virale;
- les personnes avec une immunodépression congénitale ou acquise (médicamenteuses : chimiothérapie anti cancéreuse, immunosuppresseur, biothérapie et/ou une corticothérapie à dose immunosuppressive, infection à VIH non contrôlé avec des CD4 <200/mm³, consécutive à une greffe d'organe solide ou de cellules souche hématopoïétiques, atteints d'hémopathie maligne en cours de traitement, présentant un cancer métastasé);
- les malades de cirrhose au stade B au moins, les femmes enceintes à partir du 3^{ème} trimestre de grossesse, les personnes présentant une obésité morbide (indice de masse corporelle > 40kg/m²).

Quel comportement individuel adopter face au Coronavirus?

Si je n'ai pas de symptômes **j'applique les gestes barrières** (je me lave les mains très régulièrement, je tousse et j'éternue dans mon coude, j'utilise des mouchoirs à usage unique, je salue sans serrer la main et j'évite les embrassades, je réduis mes sorties au strict nécessaire : travail (si télétravail impossible), courses et visites médicales indispensables

Si je n'ai pas de symptômes mais que **j'ai eu un contact étroit ou je vis avec une personne malade du COVID-19**: je m'isole à domicile, je réduis strictement mes sorties sauf pour ravitaillement alimentaire, j'applique les gestes barrières (je me lave les mains très régulièrement, je tousse et j'éternue dans mon coude, j'utilise des mouchoirs à usage unique, je salue sans serrer la main et j'évite les embrassades), je prends ma température 2 fois par jour et j'auto-surveille les symptômes de la maladie, je fais du télétravail.

Si je suis un professionnel de santé ne présentant pas de symptômes mais que j'ai eu un contact avec une personne malade du COVID-19 en l'absence de mesures de protection appropriées : je m'auto-surveille en prenant ma température 2 fois par jour, j'ap-

[...]

plique les gestes barrières (je me lave les mains très régulièrement, je tousse et j'éternue dans mon coude, j'utilise des mouchoirs à usage unique, je salue sans serrer la main et j'évite les embrassades), je porte un masque sur mon lieu de travail et avec les malades pendant 14 jours, je contacte un médecin et me fait tester systématiquement en cas d'apparition de symptômes.

Si j'ai des symptômes évocateurs de COVID 19 (toux, fièvre, difficultés respiratoires) : j'appelle **mon médecin traitant ou un médecin par téléconsultation, je n'appelle le 15** que si j'ai des difficultés respiratoires ou si j'ai fait un malaise, je m'isole strictement à domicile. Je me fais tester uniquement si je suis une personne fragile ou à risque, si je présente des signes de gravité, si je suis déjà hospitalisé, si je suis un professionnel de santé, si je suis une personne fragile en structure collective (EPHAD, handicap). Les tests en ambulatoire, avec prélèvements à domicile, sont possibles. Si je n'appartiens à aucune de ces catégories, un médecin effectue le diagnostic sur signes cliniques.

Si je suis testé positif ou si je suis diagnostiqué cliniquement : je reste strictement à domicile, si j'ai un rendez-vous médical indispensable je porte un masque pour m'y rendre. Mon isolement sera levé 48h après la résolution complète des symptômes.

En cas de difficulté respiratoire, j'appelle le 15. Je me fais prescrire un arrêt de travail initial d'une durée de 7 à 14 jours, entre le 6ème et le 8ème jour j'ai un avis médical, à distance, pour faire surveiller mes symptômes. En fonction de mon état je renouvelle cet arrêt pour 7 jours supplémentaires. Mon isolement sera levé 48h après la résolution complète des symptômes.

Si je suis testé négatif, je continue d'appliquer les gestes barrières (je me lave les mains très régulièrement, je tousse et j'éternue dans mon coude, j'utilise des mouchoirs à usage unique, je salue sans serrer la main et j'évite les embrassades) et je limite mes déplacements au strict nécessaire.

Si je suis un professionnel de santé et que je présente des symptômes évocateurs du COVID-19 (toux, fièvre, difficultés respiratoires) : je contacte mon médecin, le médecin de ma structure de soin ou un médecin par téléconsultation. Je n'appelle le 15 que si j'ai des difficultés respiratoires. Je m'isole strictement à domicile et je me fais tester systématiquement. Si je suis positif, je m'isole strictement. Si je suis négatif, je peux continuer le travail.





PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE (PCA)

IEUDI 19 MARS 2020

Siège administratif

Les locaux sont fermés jusqu'à la fin des mesures de confinement.

Le standard et les numéros d'appel des services fonctionnels font l'objet d'un renvoi automatique sur les lignes de téléphone mobile des agents placés sous le régime du télétravail.

Tous les chefs de service consultent leur messagerie et en assurent le suivi.

SERVICE DES DECHETS MENAGERS (effectifs présents : 75 %)

Collecte des déchets en porte-à-porte

La collecte des ordures ménagères, mission essentielle et obligatoire, est assurée en priorité. Pour cette semaine, elle est assurée dans les conditions et aux jours de collecte habituels. Il en est de même pour la collecte à domicile des personnes à mobilité réduite (PMR).

La collecte des emballages ménagers recyclables (sacs jaunes) est également assurée ce mercredi.

Collecte des déchets en apport

volontaire (colonnes enterrées)

Le levage des colonnes contenant les ordures ménagères et les bio-déchets est assuré en priorité et se fait cette semaine dans les mêmes conditions que d'habitude (2 levages hebdomadaires pour les ordures ménagères résiduelles et pour les emballages ménagers recyclables).

Les opérations de levage des colonnes emballages **papiers et verre** n'étant pas prioritaires, elles n'auront lieu que tous les 15 jours.

La collecte des cartons pour les professionnels, la collecte des encombrants à domicile et le service de broyage à domicile pour les particuliers sont suspendues jusqu'à la fin des mesures de confinement.

Accès aux déchetteries

Les deux déchetteries intercommunales sont fermées à compter du mercredi 18 mars, et ce jusqu'à la fin des mesures.



En raison des dispositions liées à la crise sanitaire, les services du Syndicat RAO et de la SAUR sont fermés jusqu'à nouvel ordre. Pour toutes questions relatives aux factures, aux abonnements ou toutes opérations courantes : contactez la SAUR via "espace client" sur saurclient.fr

En cas d'urgence, contactez la SAUR au N° 04 30 62 10 08.

Pour toute autre question concernant le Syndicat RAO, appelez le N° 06 24 99 39 18

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),	
Mme/M.:	
Né(e) le :	
À:	
Demeurant :	
certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ¹ :	lu
Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés².	
Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité³ dans des établissements dont le activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).	:S
Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.	;
Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.	
Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité ave d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.	ec
Convocation judiciaire ou administrative.	
Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative	•
Fait à :	
Le : à h (Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)	
Signature :	

MODELE A PHOTOCOPIER OU A RETRANSCRIRE

LISTE DES MEDECINS DE GARDE POUR L'ANNÉE 2020

	DÉCEMBRE	5 et 6	Dr. VICART Ob. 60 tot 20 to 201 Annesses III. Fabre Stat 20 Protesso	12 et 13	Dr. ARPRES Ox. Dix. 48. 64. 78. Poste du Plan. de la Galle- BATIO LICHAGO.	19 et 29	Dr. PRAMIOCOZ 04-09-34-90-25 2. Chemin Moneau M239 Saleis-Cárcle-les-Mignes	25 - 25 of 27	Dr. L.BOLLPPEE 04.00.79 g7 34 2. Impasse Esgrock HADSI Sersprant 40x5 cental	167	En EMALLE, T ON 63 to 15 71 31 Dec 84 Fr. Missan 84430 Protenso	2 et 3	Dr. WAYTO SOOME OB OF 48 79 16 31 bis, Bd F. Historial BA430 Pickene
	NOVEMBRE	7 et 8	Dr. BABLLY 04100 34 65 53 Route de Circonne 84810 Camarriva et Algues	#	Dr. EHAULT 68-83 6H TS. TH 2H bill, Bd. F. Malesal 64628 Politino	14 at 15	Dr. ADRES 04 50 40 64 78 Route de Plan de la Galle 84108 Vicheso	21 et 22	Dr BCROWSKY Outdook 20 M 7 Pt ds d) on Outlife BESS Calestree	28 et 29	Dr FDEA 08 5500 30 14 4, Cours Joil Estru- 84500 Sérignan-da-Corrast		
	OCTOBRE	3 01 4	By BANLLY 84 Rt 34 SE SS Routs de Clanomes 848 SO Camandinan Mégans	10 et 11	Dr BRETTOHER 84 92 85 30 34, An Jean Vicalin 84558 Montae	17 of 18	Dr. FRAMCOZ 14 19 30 20 2. Chemin Moneso 94290 Sainta-Cacilla-les-Myneso	24 of 25	Dr. ODDON 64 84 60 00 42 5 bits har cel Ce Dances 84830 84130	31 et 1er Nov	Ev. ARRESS 64 49 40 44. 79. For on Plan or in Galler 94/700 Lichman		
	SEPTEMBRE	5 of 6	04-VANACENT CA 60 29 21 04 21 04: 60 51 bitson 84400 Pioleno	12 of 13	Dr. BONNOURE ON 60 30 83 57 24, Av. Jenn. Jamein 8028 Sainta-Cécle-les-Vignes	19 ot 20	Dr ROCGI 06-09-87-70-50-50 31-ba, B3-Pt. Mineal 6H420 Fiolence	26 of 27	Dr. VICABIT C4 No 34 22 00 28. Avenue H. Fabre 84420 Pickene				
	AOUT	1er et 2	Or GENCH ON 90 20 73 SH Exart (Thangs MBIS Cartart-ser Algues	8 et 9	Dr TOCA 08 50 00 33 14 4, Count Job Entro- MESO Sérigam-du-Contat	15 of 16	Dr. ARMES OM 50: 40: 64: 73 Fouth of Plant de la Galle H104 Unibeaux	22 el 23	Dr. Libburth RE 04 (in: 19 to 24 2. Impater Dagnoty 94839 Shitgarn-Gu-Combet	29 et 30	Dr MOSANIES ON 60 30 28 65 Ruste de Cisvome 64810 Carsard-sar Algues		
	JUILLET	4et5	Dr. VINCENT No. 60 29 71 81 21 Ds. 64 Ft. Metral 84429 Potense	11 et 12	Dr. ADDALLA 04 00 28 51 54 4, Aversa old in Case MA 20 Protence	13 et 14	Dr 0000H 04 90 64 91 42 3 bis Res Gel De Discour Bettys Bergann-de-Comfet	18 et 19	Dy BOROWERY 04 No 34 to 51 7 Pt dx O de CAULLE 84290 Calverne	25 et 28	Dr. PRANDOCZ 64 60 20 80 20 2. Chemin Moreau 84290 Sainte-Crolle-les Vignes		
	NION	ter	Dr MAVORDOWS No 7 40 St 16 31 to, Ed Fr. Manual 64029 Protess	6 et 7	Dr BALLY H 40 34 66 50 Rude de Clercens BALKO Camarel-en-Algues	13 at 14	Dr FRAHCOZ H 490 30 90 25 2. Chemin Moneso Substa-Chelle Les-Pigreso	20 et 21	Dy BARTECHER 18 50 00 00 00 33 39, As Jeen Meelin 14598 Bernas	27 64 28	by ARREST to the first of the Case during the Land		
	IMAI	ter - 2 et 3	Dr BORDWINN' 04 to 34 20 ST 7 Pr. duild ee Gall,LE 64290 Calment	8 - 9 et 10	Dr ADOMLA OH 68 29 56 A, Avenue de la Care 84420 Pioleno	15 of 17	Dr BRETTECHER 04-84 St 80:00 34, Av Jenn Moulin 04500 Monton	21	Gr Velicient Cut en 28 21 81 21 bis, Gol Fr Milesel 84420 Piolemo	23 et 24	Br SIMILT On an 85 71 31 bet, 64 Pt. Missail Butto Picters	30 et 31	Or ROCCI O6 68 89 20 55 21 bit, Ed Pt. Militari 84420 Piolence
	AVRIL	20 00 00	Dr. Water Set T Cut to 26 71 61 21 bit. Set Or Water 84420 Pintens	11 ed 12	Or DWALLT 06 83 Hr 75 TH 21 EA. Bd Pv Water 04400 Pickers		Dr. MORALES OH BY 72 999 Rosts de Clavorne 84830 Gerand-sar-Algees	18 at 19	Dy ARRESS C4 80 40 64 70 Ploute du Plan de la Galle 84/80 Uchaess	25 ot 26	Dr GIFFOM Ot to 1772 Se Route d'Orange 84850 Carametrian dépass		
	MARS	7 et 8	Dr. MODALES B4 80 37 28 66 Route de Clascese M48 60 Carsant-survival	14 et 15	Dr. II Osanou RE 84 No. Josephania 24, Au Jana Janoin MANO Sainte-Okcile-ter-Vigoro	21 et 22	Dr. ADDALA 84 90 25 55 50 4, Avenue de la Gara 84400 Piedeno	28 et 29	Dr. VICASET 64 90 34 20 30 20 Avenue H. Febre 84429 Pistens				
	FEVRIER	1er et 2	Dr ROCCI Oli Carigo 71 85 31 bis, Gal Fr, Milesyi Batto Professo	8 et 9	Dr. ADDALLA O4 66 29 58 68 4, Aventur de la Casa 8440 Piotieno	15 of 16	0+ GRPCH 04 90 20 73 90 Pouls d'Design 84829 Carsard-sar-Algans	22 el 23	Dr. AMPRES Od 50: 40: 64: 50: 50: 50: 50: 50: 50: 50: 50: 50: 50	29 et 1er Mars	Dr Essaul, T Op 62 for 35 71 31 for, 64 Fr. Mean Baddo Protesso		
	JANVIER	1er	Dr GFFOH OHIS 17 73 20 Fauts d'Orange MOSS Cannament Alignes	6 10 4	Dr BOHNOURE OHEN JR IS ST 24, Av Jean Jacks MAZN Sainta-Cicle-les-Vignes	11 of 12	Dr. MAY DROOME 0000 44 29 10 31 bh., 64 Fr. Mahal 64430 Frohmo.	13 of 19	Pr BAILLY Outle or Caramen Habbe Caramenous Apple	25 of 26	Principality of the state of th		



| | |

I

I

ĺ

Ī

Ī

ECOLE MATERNELLE

Une permanence administrative est maintenue par courriel, les parents en ont été informés, et une affiche a été mise dans le panneau extérieur de l'école.

- les enseignants sont en contact avec tous leurs élèves, par mail (ou par téléphone)
- quelques petites activités ont été données le vendredi 13, histoire de voir venir les premiers jours
- à partir d'aujourd'hui, un site internet ("padlet") a été mis en place pour les 3 classes : il s'agit de regrouper les idées d'activités, tutoriels, liens vers des histoires racontées, des recettes, des musiques etc... ceci étant accessible depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette (nous avons fait un état des lieux du matériel disponible de chaque famille)
- aujourd'hui aussi, nous lançons les défis quotidiens (7j/7), avec envoi de photos pour montage qui sera diffusé aux familles. Le défi d'aujourd'hui : réaliser une tour la plus haute possible. Défis non obligatoires, mais stimulants et qui permettent de garder le lien.
 - les familles peuvent nous contacter à tout moment si elles souhaitent du "travail" en plus, mais nous avons bien expliqué qu'il ne s'agissait pas de rajouter de la tension dans les foyers, déjà bien soumis au stress... et qu'il fallait profiter de nos proches, prendre du temps, jouer, se reposer, lire etc...

Florence Chauvin Directrice Ecole Louis Gauthier

Message de Mr Bruno Trombetta, enseignant classe de Grande Section

Il n' y a pas de numéro de permanence. Les deux écoles possédent un répondeur qui est écouté tous les deux jours. Le mail de l'école a été transmis à tous les parents. Certains enseignants transmettent les travaux, photos, et liens pédagogiques aux parents. En ce qui concerne l'accueil des enfants des soignants, nous n'avons pas de demande pour l'instant sur Sainte Cécile. Cependant, si besoin, les parents professionnels de santé peuvent contacter l'école maternelle au 04 90 30 78 23 ou l'école primaire au 04 90 70 34 50. N'hésitez pas à laisser un message. Des enseignants se sont portés volontaires afin de recevoir vos enfants dans une des école du village avec les normes de sécurité sanitaire en vigueur.

COLLEGE

Le collège Victor Schoechler est fermé jusqu'à nouvel ordre. Pour tout renseignement, contacter le **04 32 80 30 33**

ECOLE MONTESSORI



Fermée temporairement

CRECHE



La crèche est fermée jusqu'à nouvel ordre.

La PMI a demandé à la MAM de fermer jusqu'à nouvel ordre..

COMMERCES CECILIENS OUVERTS

Nicole Ponçon

▶ Livraison de miels et fromages - 06 03 22 31 70

• Pizza et Cie

à emporter + livraison du vendredi au dimanche 04 90 60 27 11 jusqu'à 20h

• Léo Pizza

▶ à emporter de 17h à 20h - 04 90 30 81 57

• P'tit Grain

▶ Possibilité de livraisons

09 71 35 68 16 - 06 99 58 61 96 - 06 63 66 16 38 Epicerie fine et boissons à emporter uniquement.

Vival

• fermeture à 19h - 04 32 80 96 49

La Petite Douceur

• fermeture à 19h - 04 90 30 85 13

 Boulangerie Marion et Julien ouvert non stop les lundis de 6h à 19 h 04 90 30 83 81

Garage Renault

du lundi au vendredi de 8h à 12h00 - de 14h à 18h
 04 90 30 76 70 - info@famc.net

Pharmacie TRAMIER

• 04 90 30 88 66

Boucherie Patrick

• 04 90 30 80 16

Café du Commerce

▶ Tabac, Presse uniquement + boissons à emporter

04 90 11 77 54

Utile

▶ 04 90 40 08 30 - utile.jourdan@gmail.com



PENDANT TOUTE LA DUREE DE LA CRISE NOUS SERONS FERME LES MERCREDIS MATIN ET VENDREDIS MATIN (OUVERTURE A 12H00), AFIN DE NOUS FACILITER LA MISE EN RAYON.

Votre magasin U donne l'accès prioritairement :

- Au personnel soignant (sur présentation de carte professionnelle)
- Aux personnes de plus de 70 ans (sur présentation d'une pièce d'identité)
- Aux femmes enceintes
- Aux personnes en situation de handicap

Nous vous rappelons la nécessité pour vous comme pour nous d'appliquer les gestes barrières, notamment en respectant la distance de sécurité sanitaire d'un mètre entre les clients et entre les clients et nos équipes.

Merci à tous

VOUS POUVEZ PASSER
COMMANDE chez certains
commerçants.
Renseignez vous!
PRIVILEGIEZ LE PAIEMENT
PAR CARTE BLEUE!

Cabinet Vétérinaire De Sainte-Cécile-les-Vignes

Horaires d'ouverture pour délivrance médicaments et Alimentation : 10 h – 12 h

Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi URGENCES VITALES ASSUREES UNIQUEMENT SUR RDV

CAVES CECILIENNES OUVERTES

Pour toutes les caves ou domaines pas de dégustation. Uniquement vente à emporter bib ou bouteilles. Ces règles peuvent évoluer en fonction de la réglementation à venir.

- DOMAINE MOUN PANTAÏ
 Caveau ouvert pour vente à emporter.
 Réservation préalable au 06 25 41 19 62
 Livraisons possibles
 frederic.penne@wanadoo.fr
- DOMAINE LA GRAND RIBE
 Caveau ouvert uniquement sur RDV
 04 90 30 83 75 Livraison possible
 info@grandribe.com
- DOMAINE PHILIPPE PLANTEVIN
 Caveau ouvert sous forme de drive.
 04 90 30 71 05 Livraison possible sur Sainte Cécile à partir de 6 bouteilles philippe-plantevin@wanadoo.fr
- DOMAINE LA PRÉSIDENTE
 Caveau ouvert de 9H à 12h et 14h à 17h Livraison possible

- CHÂTEAU DE RUTH
 Caveau fermé Prise de commande au 04 90 30 80 02 ou 06 74 79 58 29
 Livraison locale possible contact@domainesvincentmoreau.com
- LE CRI DE L'ARRAIGNÉE
 ET GRANDS ENFANTS
 Caveau fermé. Prise de commande au 06 74 79 58 29 Livraison locale possible gfalesgrandsenfants@gmail.com
- COLOMBES DES VIGNES
 Drive opérationnel de 9h à 12h du lundi au jeudi - CB uniquement;
 Tel 04 90 30 79 36 ou 06 43 47 79 73
 cave@colombesdesvignes.fr

Listes de forains du marché du samedi matin à Sainte-Cécile-les-Vignes

Commerçants	Téléphone	Produits	Livraison
Jerome MONDON	06-10-20-85-40	Charcuterie	OUI
Epicerie Italienne BASSELER	06-29-71-81-89	Epicerie	OUI
Alain REYMOND	06-37-08-28-15	Fromage	OUI
Véronique CHARANSOL	06-80-32-88-20	Fromage	OUI
Sandra BEAUPERRIN	06-98-58-43-86	Fromage	OUI
Christelle PERO	06-51-67-11-34	Hûitres / Moules	OUI
Nicole PONCON	06-03-22-31-70	Miels et Fromages	OUI
José ESPELT	04-90-37-73-90	Olives	NON
Fabien GRAVIER	06-29-72-69-87	Pain BIO	OUI
Etienne TOURNIAIRE	06-83-24-21-16	Plants	NON
Ferme Michèle BOURCHET	06-72-78-16-71	Primeur	NON
BOURRET Joel	06-32-51-87-53	Primeur	VOIR AVEC EUX
Ferme «Roudol»	06-80-32-88-20	Primeur	OUI
Jean Philippe MILLET -BIO-	06-21-63-61-53	Primeur	VOIR AVEC EUX
Fouad ESSOULI	06-16-67-86-04	Primeur	VOIR AVEC EUX
Philippe VIAL	06-22-78-79-58	Primeur	VOIR AVEC EUX
Mme FLIGEAT	06-21-20-98-74	Primeur	VOIR AVEC EUX
Thomas MAIGNAN	06-99-48-60-58	Salaison	OUI
Gerald PEREGRINO	06-30-65-54-52	Salaison	OUI
André CAICHE	06-62-81-56-07	Traiteur	OUI
BOUCHERIE «POUZOL»	06-87-03-29-91	Viandes	OUI
Xavier MONDON	06-77-49-74-13	Volaille	OUI

Nous mettons cette liste sur le site internet de notre village, que nous enrichirons au fur et à mesure : www.sainte-cecile.org N'hésitez pas à le consulter régulièrement.

Pour tous ceux qui souhaiteraient **faire un jardin potager, Etienne TOURNIAIRE** vous propose 2 paniers de plants, à mettre en terre chez vous :

▶ Panier n°1 : 10€ ▶ Panier n°2 : 25€

4 plants de tomates
 2 plants de courgettes
 2 plants d'aubergines
 3 plants aubergines greffées
 2 plants de poivrons greffés
 30 plants de salades
 1 pot de basilic
 5 plants de tomates greffées
 2 plants de poivrons greffés
 30 salades
 1 basilic

Vous devez passer commande auprès de lui, au **06 83 24 21 16** ou par mail : **etienne.tourniaire@gmail.com** impérativement entre le lundi et le mercredi soir maximum. Mr Tourniaire préparera vos commandes et celles-ci seront à votre disposition le samedi 4 avril entre 10h et 11h30, à la salle Camille Farjon.

RENOUVELLEMENT DES ORDONNANCES PAR LES PHARMACIES



JORF n°0064 du 15 mars 2020 - texte n° 16

Arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19

Le ministre des solidarités et de la santé, Vu la directive (UE) 2015/1535 du Parlement européen et du Conseil du 9 septembre 2015 prévoyant une procédure d'information dans le domaine des réglementations techniques et des règles relatives aux services de la société de l'information, et notamment la notification n° 2020/128/F:

Considérant que la forte mobilisation et le risque d'indisponibilité des médecins dans la gestion de la crise pourrait causer des interruptions de traitement chronique préjudiciables à la santé des patients ; qu'il y a lieu de prévenir ce risque en permettant aux pharmacies d'officine de dispenser, dans le cadre de la posologie initialement prévue et lorsque la durée de validité d'une ordonnance renouvelable est expirée, un nombre de boîtes par ligne d'ordonnance garantissant la poursuite du traitement jusqu'au 31 mai 2020 ;

Article 6:

Eu égard à la situation sanitaire, dans le cadre d'un traitement chronique, à titre exceptionnel, lorsque la durée de validité d'une ordonnance renouvelable est expirée et afin d'éviter toute interruption de traitement préjudiciable à la santé du patient, les pharmacies d'officine peuvent dispenser, dans le cadre de la posologie initialement prévue, un nombre de boîtes par ligne d'ordonnance garantissant la poursuite du traitement jusqu'au 31 mai 2020.

Le pharmacien en informe le médecin. Sont exclus du champ d'application du présent article les médicaments stupéfiants ou auxquels la réglementation des stupéfiants est appliquée en tout ou partie conformément à l'arrêté du 5 février 2008 susvisé.

Les médicaments dispensés en application des dispositions du présent article sont pris en charge par les organismes d'assurance maladie, dans les conditions du droit commun, sous réserve que ces médicaments soient inscrits sur la liste des spécialités remboursables prévue au premier alinéa de l'article L. 162-17 du code de la sécurité sociale.

Interdiction temporaire d'accès aux massifs forestiers de Vaucluse et d'emploi du feu dans tout le département



Article créé le 21/03/2020 par Préfecture de Vaucluse - Bureau de la représentation de l'Etat et de la communication interministérielle Mis à jour le 21/03/2020

COMMUNIQUE PRESSE - Avignon, le 20 mars 2020 Mesures de lutte contre le COVID 19 :

Interdiction temporaire d'accès aux massifs forestiers de Vaucluse et d'emploi du feu sur tout le département

Les forces de sécurité intérieure étant largement mobilisées par les mesures de lutte contre la propagation du COVID19, afin de réduire les risques d'accidents en milieu forestier et de départs de feux de forêt, l'accès aux massifs forestiers du Vaucluse est interdit.

Cette mesure s'accompagne également d'une interdiction de l'emploi du feu sur l'ensemble du département, à la fois dans les espaces forestiers, et dans la bande des 200 mètres qui les bordent ainsi que sur tous les autres espaces (agricoles, jardins, parcs arborés, ripisylves)

Ces mesures, applicables à compter de ce jour, resteront en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

Chacun d'entre nous peut agir contre la diffusion du COVID-19 : adoptons les gestes barrières et de distanciation sociale !

Chacun d'entre nous peut agir contre la diffusion du COVID-19 : adoptons les gestes barrières et de distanciation sociale !

Consultez notre site internet www.vaucluse.gouv.fr ou suivez-nous sur Twitter @Prefet84 ou Facebook, pages « Préfet de Vaucluse »

CORONAVIRUS - COVID 19



A PARTIR DU LUNDI 16 MARS **TOUS LES ACCUEILS** DE LA CAF SONT FERMÉS

les services internet et téléphone fonctionnent normalement

Coronavirus: mesures mises en place à la Caf

Boniour.

La Caf de Vaucluse assurera les versements de toutes les prestations comme d'habitude. Compte tenu de la situation actuelle, tous les accueils de la Caf sont fermés.

Aussi pour vos démarches, nous vous invitons à privilégier les solutions

- Votre espace « Mon Compte » du site www.caf.fr, accessible 24h/24, 7j/7
- L'application mobile « Caf Mon Compte », disponible gratuitement sur les différentes plateformes.
- En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au 0810 25 84 10 du lundi au vendredi de 9h à 16h30 (0,06€/min + prix d'un appel local). Selon la situation de votre dossier, un rendez-vous téléphonique, vous sera éventuellement proposé.

Si vous voyez le 0810 25 84 10, c'est la Caf qui vous appelle! Afin de pouvoir donner les éléments nécessaires au traitement de votre dossier, nous vous invitons à bien répondre au numéro de la Caf et à l'enregistrer dans votre répertoire.

Nous regrettons les inconvénients causés par cette mesure exceptionnelle qui répond aux circonstances que connaît notre pays. Il en va de la protection de tous. Durant cette période, les agents des Caf restent entièrement mobilisés pour vous accompagner et

vous assurent de toute leur solidarité.



(info du 19 Mars 2020) Pour toutes les personnes seront en fin de droit ce moisci, vos droits à l'allocation chômage seront prolongés jusqu'à la fin de la période de confinement. Attention, vous devez néanmoins bien penser à vous actualiser en fin de mois comme d'habitude, sur notre pole-emploi.fr, application ou au 3949.

Nous remercions de votre compréhension

GUIDE DU TÉLÉTRAVAIL

Beaucoup d'entre nous sont contraints au télétravail durant une durée non déterminée... Rien à voir avec le travail ponctuel à la maison, il va falloir tenir dans la durée! Connecté, toujours en équipe mais à distance, ce mode de travail n'est pas si simple. A la maison, tout peut être synonyme de tentation ou de déconcentration... alors je vous partage quelques bonnes pratiques (de mon cru) pour rester concentré et entretenir la confiance dans son équipe. Avant tout, il est important de faire le point avec son manager sur l'organisation et les communications en équipe!

Choisir un bon cadre pour passer du mode « vie perso » au mode « vie (télé)boulot » :

- Organisez-vous selon les horaires «normaux»: primordial pour garder rythme et rigueur.
- Aménagez-vous un espace propice au travail : éclairé, dégagé, sur une table, le canapé n'est pas le meilleur endroit pour rester concentré.
- Évitez de mélanger la sphère privée et la sphère professionnelle, autant que possible.
- · Habillez-vous convenablement. Il ne vous viendrait pas à l'idée de travailler en pyjama?

Se fixer des objectifs :

d'isolement social.

- Faire sa to do list aide à garder le cap sur la journée, la semaine, le mois...
- S'entendre sur des objectifs communs avec son manager pour rester en phase.

Garder le contact : Par téléphone, visio, mail : partagez vos idées et vos sujets de travail.

· Oui, mais sans polluer la journée des autres !

Accordez-vous sur quelques pratiques avec votre manager et votre équipe. Par exemple :

- Se fixer des créneaux d'échanges en visioconférence téléphonique avec son équipe : pour faire le point à des moments dédiés à 2 ou en équipe
- Le téléphone : urgence, ou besoin de partager rapidement sur un sujet
- · Les textos : important mais pas urgent
- Les courriels: pour info et échange de fichier.
 Évitez de mettre « tout le monde en copie » si cela n'est pas utile à tout ce monde
- La visio-conférence : pour les réunions de travail.

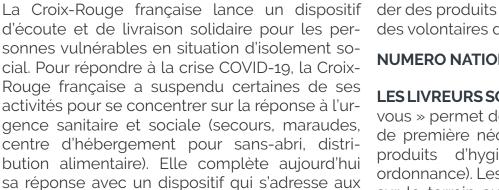
Bougez!

Vous vous en rendrez vite compte : lorsque l'on travaille à la maison, on a vite fait d'avoir les jambes ankylosées.

Étirez-vous, marchez lorsque vous passez un appel ou que vous réfléchissez, faites du sport en dehors de vos horaires consacrés travail.

LA CROIX- ROUGE CHEZ VOUS

croix-rouge française



En appelant le **09 70 28 30 00**, disponible 7J/7 de 8h à 20h, les personnes en situation d'isolement social peuvent bénéficier d'une écoute et d'un soutien psychologique, d'informations sur la situation, mais aussi de la possibilité de comman-

personnes vulnérables confinées en situation

der des produits de première nécessité livrés par des volontaires de la Croix-Rouge.

NUMERO NATIONAL : 09 70 28 30 00

LES LIVREURS SOLIDAIRES « Croix-Rouge chez vous » permet de s'approvisionner en produits de première nécessité (denrées alimentaires, produits d'hygiène et médicaments sur ordonnance). Les demandes seront transmises sur le terrain aux unités locales de la Croix-Rouge française dont les bénévoles assurent la livraison.

Les dons peuvent être effectués sur le web : www.soutenir.croix-rouge.fr ou par chèque à l'attention de Croix -Rouge Française « Urgence Covid-19 » -CS 20011 - 59895 Lille cedex 9.

SANTO CÉIO

NUMÉROS UTILES

Questions sur le Coronavirus : numéro Vert 0 800 130 000 (ouvert 7j/7 de 9 h à 19 h, appel gratuit)

NUMÉROS UTILES

Médecins:

▶ Dr BONNOURE : 24 Avenue Jean Jaurès
 ▶ Dr FRANCOZ : 2 Chemin de Moreau
 ▶ Dr LAMY de la Maison de retraite
 04 90 30 83 57
 04 90 30 80 26
 04 90 30 80 38

Cabinet Infirmier : Cours Portalet 04 90 30 71 88

Cabinet Infirmier : Av Charles De Gaulle 06 07 12 02 74 / 06 83 13 78 42

Pharmacie TRAMIER: Av Charles De Gaulle 04 90 30 80 66 Service des Eaux (SAUR): Route de Bollène 08 11 74 47 47

Numéros d'urgence

SAMU 15 POLICE 17

POMPIERS **\(18** Appel d'urgence Européen **\(\cdot 112**

Sans abri **L 115**